

# La réforme du droit des contrats en droit de l'informatique et de la propriété intellectuelle

## Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats (3h30 pour le 15 juin et 3h30 pour le 16 juin) – **FORMATION ELIGIBLE AU FIF-PL**

Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs  
Tarif : 80 euros par demi-journée - 150 euros pour les deux demi-journées

Plan d'accès :



Ligne B - arrêt Hôtel de Ville ou Ligne A - arrêt Hôtel de Ville

## Depuis la gare Saint-Jean:

À l'arrêt "Gare Saint-Jean", prendre le tram "Ligne C" direction "Cracovie", descendre à arrêt "Porte de Bourgogne", puis prendre le tram "Ligne A" direction "Le Haillan Rostand", descendre arrêt "Hôtel de Ville"

En partenariat avec :



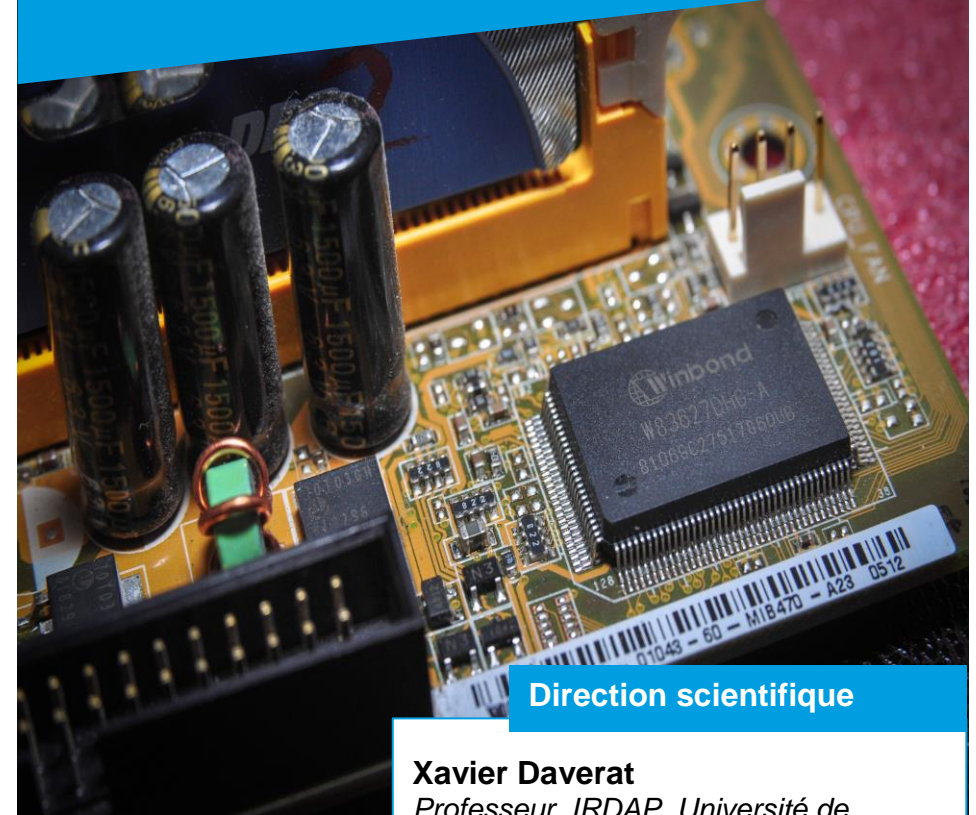
Inscription obligatoire auprès de :  
Elodie Chagnaud  
T 05 56 84 65 59  
elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://irdap.u-bordeaux.fr>

# La réforme du droit des contrats en droit de l'informatique et de la propriété intellectuelle

Judi 15 juin après-midi  
Vendredi 16 juin matin

Pôle juridique et judiciaire  
35, place Pey Berland, 33000 Bordeaux



Direction scientifique

**Xavier Daverat**  
Professeur, IRDAP, Université de Bordeaux

IRDAP

Institut de recherche en droit  
des affaires et du patrimoine

université  
de BORDEAUX

## Jeudi 15 juin - après-midi, amphi Duguit

- 14h Allocution d'ouverture**  
**Guillaume Wicker**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Directeur de l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine
- 14h15 Le meilleur des mondes contractuels...**  
Introduction par **Xavier Daverat**
- **Informatique**. Sous la présidence de **François Pellegrini**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Vice-président délégué au numérique, Membre de la CNIL
- 14h30 L'impact de la réforme sur les contrats informatiques et électroniques**  
**Céline Castets-Renard**, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, membre de l'Institut Universitaire de France, directrice du Master Droit et Informatique - Juristes du numérique
- 15h Les clauses déséquilibrées dans les contrats informatiques**  
**Linda Arcelin**, Professeur à l'Université de la Rochelle, Chargée de mission Transformation numérique et droit, responsable du Master droit de l'entreprise, co-directrice du Master Droit du numérique
- 15h30 Table-ronde**  
Avec Maître **Daniel Lasserre** (Avocat à la Cour, ExèmE sociétés d'avocats), **Manuel Munier** (Maître de conférences à l'Université de Pau et des pays de l'Adour), **François Pellegrini**
- 16h Pause-café**
- **Propriété intellectuelle (1)**. Sous la présidence de **Laura Sautonie-Laguionie**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Vice-Doyen de la faculté de droit et science politique, Directeur adjoint de l'IRDAP, Responsable du pôle insolvabilité de Trans Europe Experts
- 16h30 L'influence de l'écoulement du temps sur les contrats de propriété intellectuelle après la réforme**  
**Nicolas Binctin**, Professeur à l'Université de Poitiers, Co-directeur du Master Droit de la recherche et valorisation de l'innovation
- 17h Le rôle du juge après la réforme**  
**Alexandra Mendoza-Caminade**, Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole, Directrice du Master 2 Propriété intellectuelle

## Vendredi 16 juin – matin, amphi Ellul

- **Propriété intellectuelle (2)**. Sous la présidence de Maître **Jacques Horrenberger**, Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Barreau de Bordeaux
- 9h L'incidence de la réforme sur les contrats de propriété littéraire et artistique**  
**Xavier Daverat**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Directeur du Master Droit de la propriété intellectuelle, conseiller scientifique ExèmE sociétés d'avocats
- 9h30 Les conséquences de la réforme sur les contrats de cession et de licence de droit de propriété industrielle**  
**Philippe Mozas**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- 10h Les accords de coexistence et les protocoles transactionnels en droit des marques après la réforme**  
**Philippe Rodhain**, Conseil en propriété industrielle (IP Sphère), Chargé d'enseignement à l'Université de Bordeaux  
**Vincent Mauriac**, Conseil en propriété industrielle, Responsable du Pôle contentieux (IP Sphère), Docteur en droit (CEIPI)
- 10h30 Pause-café**
- **Propriété intellectuelle (3)**. Sous la présidence de **Jean-Christophe Saint-Pau**, Professeur à l'Université de Bordeaux, Doyen de la Faculté de droit et de science politique
- 11h La négociation d'une licence de brevet et de savoir-faire après la réforme**  
**Jean-Pierre Clavier**, Professeur à l'Université de Nantes, Directeur du Master 2 Droit de la propriété intellectuelle
- 11h30 L'incidence de la réforme sur le contrat de communication de savoir-faire**  
**Helène Skrzypniak**, Maître de conférences à l'Université de Bordeaux
- 12h Table-ronde**  
Organisée avec l'Institut de droit économique et de la propriété intellectuelle (IDEPI) du Barreau de Bordeaux : Avec Maître **Anne-Geneviève HAKIM** (Avocat à la Cour, Docteur en droit, Chargée d'enseignements à l'Université de Bordeaux et à l'Université Bordeaux Montaigne), Maître **Christine Jaïs** (Avocat à la Cour, cabinet LEXYMORE), Maître **Nicolas Weissenbacher** (Avocat à la Cour, cabinet ALTIJ).